



# Assemblée générale

Soixante et onzième session

## Documents officiels

Distr. générale  
11 octobre 2016  
Français  
Original : anglais

---

### Troisième Commission

#### Compte rendu analytique de la 3<sup>e</sup> séance

Tenue au Siège, à New York, le mercredi 5 octobre 2016, à 10 heures

*Présidente* : M<sup>me</sup> Mejía Vélez ..... (Colombie)

### Sommaire

Organisation des travaux

Point 26 de l'ordre du jour : Développement social (*suite*)

- a) Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille (*suite*)
- b) L'alphabétisation, enjeu vital : définir les futurs programmes d'action (*suite*)

---

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être signées par un membre de la délégation intéressée, adressées dès que possible au Chef du Groupe du contrôle des documents (sr corrections@un.org) et portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org/>).

16-17251X (F)



Merci de recycler



*La séance est ouverte à 10 h 5.*

### Organisation des travaux

1. **La Présidente**, rendant compte des consultations qu'elle a eues avec le Bureau des affaires juridiques pour déterminer si la Commission d'enquête sur les droits de l'homme en Érythrée pourrait ou non présenter un exposé oral de la situation à l'Assemblée générale à sa soixante et onzième session, dit que sur la base des dispositions des résolutions 29/18 et 32/34 du Conseil des droits de l'homme, un tel exposé est justifié, même si le Conseil des droits de l'homme n'a pas prorogé le mandat de la Commission d'enquête. La Présidente entend donc procéder en ce sens.

2. **M. Said** (Érythrée) demande à recevoir l'assurance que sa délégation aura la possibilité de formuler une autre question au Bureau des affaires juridiques au cas où aucun accord ne serait conclu.

3. **La Présidente** dit que de plus amples consultations entre les parties intéressées seront tenues.

### Point 26 de l'ordre du jour : Développement social (*suite*) (A/71/188)

**a) Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille (*suite*)**  
(A/71/61-E/2016/7 et A/71/214)

**b) L'alphabétisation, enjeu vital : définir les futurs programmes d'action (*suite*)**  
(A/71/177)

4. **L'archevêque Auza** (Observateur du Saint-Siège) dit que le Rapport sur la situation sociale dans le monde (2016) rappelle que, si la pauvreté accuse un déclin spectaculaire partout dans le monde, les progrès demeurent inégaux et que, dans bien des cas, les inégalités sociales et économiques se creusent. Cette détérioration n'est nulle part plus apparente que dans les zones où le conflit prolongé fait désormais partie de la vie quotidienne; des enfants et des jeunes sont élevés dans les règles de la guerre, plutôt que dans le respect de l'état de droit. Pour les victimes d'un conflit, il n'existe ni paix ni sécurité, ni droits de l'homme, ni développement – et personne vers qui se tourner pour demander de l'aide.

5. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 contient des promesses ambitieuses : s'attaquer aux causes profondes des conflits et des crises et faire en sorte qu'ils soient moins susceptibles de se produire à l'avenir. S'il est mis en œuvre dans le plein respect de la vie et de la dignité humaines, il permettra d'éliminer l'extrême pauvreté, d'inverser la tendance à l'aggravation des inégalités, d'endiguer la dégradation de l'environnement et d'édifier des sociétés pacifiques et ouvertes à tous.

6. Les besoins de ceux qui sont contraints de migrer doivent être satisfaits. Lorsqu'ils ne sont pas en mesure d'emprunter un itinéraire régulier, les migrants risquent leur vie aux mains des trafiquants. S'ils atteignent la destination souhaitée, ils y sont souvent accueillis avec hostilité et crainte et par des manifestations de racisme et de xénophobie. La Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants, récemment adoptée, a jeté les bases d'une série d'engagements visant à relever ces défis collectivement, mais la volonté politique, la coopération et la solidarité seront nécessaires pour traduire cette espérance en réalité concrète.

7. À l'heure où l'on assiste à des mouvements migratoires de grande ampleur, la question de l'identité n'est pas secondaire. Tant les migrants que ceux qui les accueillent sont obligés d'accepter des changements. La difficulté consiste à ne pas les vivre comme des obstacles mais comme la possibilité de s'épanouir pleinement, de façon authentique, sur le plan humain, social et spirituel.

8. **M. Warraich** (Pakistan) dit que la croissance économique est souvent décrite comme l'objectif du développement social, mais que son gouvernement considère les dimensions sociale et économique du développement comme indivisibles et mutuellement bénéfiques. Le développement ne saurait être durable s'il n'est partagé par le plus grand nombre. Cette corrélation a été établie pour la première fois lors du Sommet mondial pour le développement social de 1995; dans le Programme 2030, c'est l'individu qui est placé au cœur de la dynamique du développement. Le développement social implique une répartition plus équitable des possibilités et des ressources, l'objectif étant d'instaurer la justice sociale grâce à la réduction des inégalités à l'intérieur des États et entre États et à la promotion de sociétés inclusives.

9. La communauté internationale vient de célébrer le trentième anniversaire de l'adoption de la Déclaration

sur le droit au développement, qui vient renforcer les objectifs de développement durable. De plus en plus, on prend conscience du fait que le développement ne pourra être concrétisé sans la capacité de participer au processus de développement lui-même. Le Pakistan attache une grande importance à l'ascension sociale de son peuple et son gouvernement s'emploie à offrir à tout un chacun des perspectives nouvelles et meilleures. Il a ainsi pris un certain nombre d'initiatives de portée nationale - appui financier, éducation, formation professionnelle - à l'intention des catégories les plus vulnérables de la population, afin de leur donner des moyens de sortir de la pauvreté et d'acquérir les compétences techniques nécessaires pour être des membres productifs de la société. Conformément à l'engagement qu'il avait pris de mettre en œuvre les objectifs de développement durable, il a également élaboré des stratégies en faveur des femmes, des jeunes et des handicapés, afin qu'ils soient partie prenante du développement et participent pleinement à la vie de la société.

10. **M<sup>me</sup> Kay** (Singapour) dit que l'Assemblée générale, dans sa résolution 70/129 (« Intégrer le volontariat aux activités axées sur la paix et le développement : plan d'action pour la décennie à venir et au-delà »), considère que le volontariat est important pour la mise en œuvre du Programme 2030. Le nombre des jeunes volontaires augmente à Singapour; il s'agit d'intégrer le volontariat dans les stratégies nationales et de créer des conditions propices à la prise en main par les jeunes des causes qui les passionnent, en se concentrant sur l'éducation, les champions du volontariat et les plateformes numériques.

11. Dans le domaine de l'éducation, des programmes menés sur une base volontaire ont été incorporés dans les programmes scolaires nationaux dans le cadre du programme Valeurs de l'action. Pour continuer de mobiliser les jeunes au-delà de leurs années d'études, le Ministère de la culture, de la communauté et de la jeunesse et le Conseil national de la jeunesse ont forgé un partenariat avec le Ministère de l'éducation aux fins de l'élaboration de l'initiative axée sur la formation à l'esprit d'initiative dans les communautés et à l'intention des jeunes. Parmi les activités entreprises pour favoriser l'émergence de jeunes militants du volontariat, on peut citer l'établissement du Youth Corps Singapore, qui vise à exploiter leur potentiel dans le cadre de programmes de travail d'intérêt général et de responsabilisation au plan local. Le

Conseil national de la jeunesse gère également un fonds national pour la jeunesse, qui vise à promouvoir des projets de jeunes. Internet, les médias sociaux et les autres plateformes numériques ont été essentiels pour mobiliser les jeunes. Un portail en ligne intégré, Giving.sg, donne accès à des possibilités de volontariat sur un site Web unique.

12. Il est essentiel de continuer à s'assurer le concours des jeunes en créant pour eux des conditions propices à l'action, en leur offrant davantage de possibilités de participer et en développant leurs réseaux, dans le cadre d'un effort global visant à encourager le volontariat à tous les niveaux de la société.

13. **M. Rosa** (Honduras), prenant la parole en tant que représentant de la jeunesse, dit que le Gouvernement hondurien s'emploie à promouvoir l'intégration de sa jeunesse dans le processus de développement du pays. Il octroie des bourses et des prêts d'études, ainsi que des subventions pour les jeunes entrepreneurs, dans le cadre du programme Banca Solidaria. Les diplômés des établissements de formation technique et des universités sont encouragés à créer des entreprises afin d'offrir aux jeunes de nouvelles possibilités et des emplois.

14. **M. Donado** (Honduras), prenant lui aussi la parole en tant que représentant de la jeunesse, dit que 60 % de la population du Honduras est âgée de moins de 25 ans. Outre qu'il lutte contre la corruption et la criminalité afin d'arracher le pays au sous-développement et à la pauvreté, le Gouvernement se concentre donc sur l'emploi des jeunes. Un programme a été mis en place, qui vise à créer 450 emplois dans les hôpitaux publics afin d'offrir un avenir sûr aux diplômés, tout en améliorant la qualité des services dispensés aux patients dont les moyens financiers sont limités. Un autre projet fait appel aux jeunes, dont le but est de donner accès à l'électricité à des milliers de familles rurales encore privées de ce service public de base, et d'améliorer ainsi leur niveau de vie.

15. Les voyages qu'il a effectués dans tout le pays en sa qualité d'interprète médical ont convaincu M. Donado qu'il était plus important que jamais de mettre à profit la passion qui anime les jeunes et d'œuvrer d'une manière solidaire à l'édification d'un monde meilleur.

16. **M<sup>me</sup> Al Amri** (Arabie saoudite) dit que son gouvernement a inclus le Programme 2030 dans tous

ses plans de développement social. Il a été parmi les premiers à adopter la Convention relative aux droits des personnes handicapées et a pris un certain nombre de mesures, au niveau national, pour faire en sorte que les handicapés puissent pleinement exercer leurs droits et participer à la vie de la société. Des ressources ont été mobilisées pour développer l'éducation à tous les niveaux, afin de doter les diplômés des compétences voulues pour répondre aux besoins du marché du travail et pour promouvoir l'emploi des jeunes, grâce à des mesures favorisant la création d'emplois à l'échelle nationale. Les efforts menés pour améliorer le système médical ont entraîné une augmentation de l'espérance de vie. Le Gouvernement a également pris des mesures pour mettre en œuvre le Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et il a participé à plusieurs échanges culturels et scientifiques dans cette optique. Il estime que si l'on promeut les droits fondamentaux et en garantit le respect dans les pays les moins avancés, on éliminera l'un des principaux obstacles au développement social.

17. **M<sup>me</sup> Dolidze** (Géorgie), prenant la parole en tant que représentante de la jeunesse, dit que les jeunes ont un rôle à jouer dans la réalisation du développement durable, que ce soit en tant que bénéficiaires ou en tant que partenaires et agents de changement positif.

18. En Géorgie, l'une des plus grandes difficultés dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable est de veiller à ne laisser personne de côté, compte tenu du fait qu'une portion significative du territoire géorgien est placée sous occupation russe. Elle raconte l'histoire de ce jeune Géorgien qui, lorsqu'il était enfant, a été kidnappé en Ossétie du Sud, mais a survécu et, après sa libération, est parvenu à gagner une médaille pour son pays aux Jeux olympiques de Rio en 2016. La communauté internationale devrait nourrir l'espérance plutôt que les craintes des jeunes qui vivent dans les zones touchées par un conflit. Dans le cadre de la mise en œuvre des objectifs de développement durable, la Géorgie veillera à ce que les 400 000 personnes déplacées sur son territoire bénéficient des avantages qui en seront tirés.

19. En tant que représentante de la jeunesse, l'oratrice a été le fer de lance d'une campagne visant à faire mesurer la valeur de l'enseignement professionnel par un plus large public, aux fins de la réalisation des objectifs 1, 4 et 8. Une mobilisation éclair portant sur la sécurité des piétons sur les passages qui leur sont

réservés a également été organisée, au titre des objectifs 3 et 11.

20. Parmi les problèmes qui subsistent, l'accès à l'emploi est une préoccupation majeure pour la jeunesse géorgienne. La majorité des jeunes chômeurs ont suivi des études supérieures, ce qui indique que le passage naturel de l'éducation à l'emploi n'est plus une réalité. Bien que les femmes soient plus nombreuses que les hommes à détenir des diplômes du supérieur, le chômage est aussi plus nombreuses à connaître le chômage. Les inégalités entre les sexes vont au-delà de la discrimination économique; les pratiques traditionnelles néfastes et la violence sexuelle demeurent très répandues. Il est également regrettable que la discrimination dont font l'objet les personnes handicapées demeure la norme parmi la jeunesse géorgienne.

21. Les jeunes, non seulement en Géorgie mais dans le monde entier, doivent s'unir pour lutter contre un obscurantisme fait d'animosité et de peur, contre l'injustice sociale, les inégalités entre les sexes et, c'est encore plus important, contre l'ignorance et l'indifférence.

22. **M. Eigeland** (Australie), prenant la parole en tant que représentant de la jeunesse, dit qu'avec l'adoption du Programme 2030, des bases solides ont été jetées pour l'autonomisation des jeunes, que chacun s'accorde à reconnaître comme des agents de changement essentiels.

23. Une majorité écrasante des jeunes qu'a rencontrés M. Eigeland en sa qualité de représentant de la jeunesse a exprimé sa confiance en l'avenir, mais cette confiance est tempérée par la crainte des bouleversements et des inégalités économiques. Pour beaucoup de jeunes, l'inégalité est le résultat du chômage, or en Australie, le taux de chômage des jeunes est le double de celui qui est enregistré parmi la population dans son ensemble.

24. Les jeunes qu'a rencontrés l'orateur n'ont pas seulement évoqué les problèmes les plus pressants auxquels ils faisaient face, mais ont également proposé des solutions. Selon eux, le point de départ d'un développement économique inclusif doit être un système éducatif ouvert à tous, adapté aux besoins et de haute qualité. À titre d'exemple, l'informatique est utilisée de façon efficace pour offrir un accès à l'éducation à un coût abordable dans les zones reculées de l'Australie. On n'a que trop tardé à instaurer

l'égalité de représentation des sexes dans les divers secteurs d'activité, dans la sphère des technologies et au gouvernement, mais aussi à définir des cadres politiques qui encouragent les femmes à participer à la vie de la société et les hommes à partager les tâches non rémunérées au sein de la famille.

25. La génération de M. Eigeland - qui aura la quarantaine en 2030, date fixée pour la réalisation des objectifs de développement durable - ne veut pas être contrainte d'admettre devant la génération suivante qu'elle a échoué à mettre en place une dynamique économique inclusive, aussi est-elle prête à relever le défi.

26. **M. Wu Haitao** (Chine) dit que des centaines de millions de personnes vivent dans l'extrême pauvreté et que les pays en développement se heurtent à des problèmes importants en matière de développement social, aggravés par une économie mondiale qui tourne au ralenti, des conflits territoriaux de portée régionale et la propagation de la menace que constitue le terrorisme. Premier objectif du Programme 2030 et enjeu fondamental du développement social, l'élimination de la pauvreté doit constituer une priorité pour la communauté internationale. Les pays doivent prendre des mesures efficaces pour accélérer la mise en œuvre du Programme 2030, dont un élément important est le développement social.

27. Pour sensibiliser les populations au concept d'avenir partagé pour l'humanité et rectifier le déséquilibre entre le Nord et Sud, les pays développés doivent honorer les engagements qu'ils ont pris en matière d'aide publique au développement et aider les pays en développement à parvenir au développement social, à relever les niveaux d'éducation atteints par les populations et à régler les problèmes de santé publique. De leur côté, les pays en développement doivent renforcer la coopération Sud-Sud, avec pour objectifs la solidarité et l'autonomie.

28. L'intégration sociale est un impératif moral et il est nécessaire que les groupes vulnérables aient un meilleur accès à l'éducation, aux soins de santé et à l'emploi. Les Nations Unies doivent aider davantage les pays en développement, en particulier, à parvenir au développement social. La Commission du développement social doit exécuter le mandat qui lui a été confié lors du Sommet de Copenhague et s'employer à faire en sorte que les objectifs de développement durable dans des domaines tels que

l'élimination de la pauvreté, l'éducation, la santé et l'emploi soient atteints avant l'échéance fixée.

29. La Chine est le pays en développement le plus peuplé du monde et elle a été la première à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Ces 15 dernières années, elle a enregistré des résultats remarquables (réduction de la pauvreté, santé et éducation) puisque 400 millions de personnes ont pu échapper à la pauvreté et qu'il est envisageable que celle-ci soit éliminée d'ici à 2020. À la fin de 2015, la Chine a réuni 400 milliards de yuan pour venir en aide à 166 pays et organisations et a offert une formation à 12 millions de personnes dans des pays en développement.

30. La Chine a inclus les cibles énoncées dans le Programme 2030 dans ses plans nationaux de développement et son gouvernement estime qu'il sera possible d'atteindre avant l'échéance fixée les objectifs concernant la pauvreté et l'élimination de la faim, les soins de santé maternelle et infantile et le logement. D'autres cibles prioritaires, concernant l'agriculture, la santé, l'éducation et la croissance économique, pourraient être atteintes dans les délais en 2030.

31. **M<sup>me</sup> Picco** (Monaco) dit que l'élimination de la pauvreté et la promotion du plein emploi et du travail décent demeurent des objectifs importants, car des progrès sociaux indéniables ont été réalisés, mais dont tout le monde ne bénéficie pas à part égale. Un développement centré sur l'individu et sur le souci de ne laisser personne de côté doit inclure la part de la population mondiale qui vit dans l'extrême pauvreté, soit plus de 10 %. Les sociétés doivent lutter contre la pauvreté pour qu'il soit possible de parvenir au développement durable, ce qui exige la participation de tous les membres de la société dans tous les pays.

32. Les objectifs économiques et environnementaux ne pourront être atteints que dans une société pleinement inclusive, dans laquelle il soit procédé aux changements qui s'imposent dans les modes de production et de consommation et dans la gestion de l'environnement. L'alphabétisation représente à cet égard un outil indispensable dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Les chiffres qui figurent dans le rapport de la Directrice générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) le montrent de façon édifiante, la priorité doit être accordée à l'éducation des femmes et des filles. Il est nécessaire de renforcer

les efforts consentis en faveur de l'élimination du cercle vicieux de l'exclusion sociale.

33. Monaco salue l'engagement continu de la Mongolie en faveur de l'alphabétisation et soutient l'UNICEF dans son projet d'écoles itinérantes en zones rurales, qui vise à offrir une éducation de qualité aux enfants d'éleveurs nomades. Le partenariat entre l'UNESCO et Microsoft permet une utilisation encore plus novatrice des technologies numériques aux fins de l'alphabétisation dans les langues locales et de l'apprentissage à distance.

34. **M. Sukhee** (Mongolie) dit qu'il est crucial, compte tenu des résultats inégaux obtenus à l'échelle mondiale, d'examiner les corrélations entre les facteurs qui ont des répercussions sur l'intégration sociale car le développement ne pourra être durable que s'il est inclusif. Le programme Vision 2030 pour le développement durable de la Mongolie, qui s'inspire du Programme 2030, a été récemment adopté. Y sont énoncés des objectifs de développement social tels que l'égalité des sexes, une éducation de haute qualité dont bénéficient tous les citoyens, l'édification d'un système national pour l'éducation tout au long de la vie, l'élimination de toutes les formes de pauvreté et le développement du segment de la population ayant des revenus intermédiaires. La première phase de ce programme est le Plan d'action gouvernemental pour 2016-2020, lancé en août 2016. Dans les zones urbaines, on construira davantage d'établissements scolaires et de crèches et les élèves continueront à recevoir une allocation mensuelle et à bénéficier gratuitement de services de ramassage scolaire et de transport public. On encouragera la scolarisation des enfants d'éleveurs nomades dans les zones rurales et on accroîtra notablement le nombre des internats.

35. Dans le domaine des soins de santé, les méthodes utilisées pour procéder aux diagnostics médicaux seront perfectionnées, l'éducation à la santé publique améliorée, et un programme national de prévention des maladies sera exécuté, qui ira de pair avec des activités de renforcement des capacités menées à l'intention des professionnels de la médecine. Le budget alloué au secteur de la santé sera progressivement doublé et un fonds spécial créé pour appuyer le secteur de la santé.

36. S'agissant des aspects social, économique et environnemental du développement durable, le Gouvernement mongol prend des mesures consistant notamment à octroyer des subventions et des prêts dans

le domaine éducatif, et il prévoit d'accroître les financements publics axés sur les résultats pour ce qui est de la recherche et de l'innovation en milieu universitaire. L'alphabétisation est un facteur d'autonomisation individuelle et d'émergence d'une société plus inclusive, plus juste et plus viable.

37. **M. Khoshroo** (République islamique d'Iran) dit que les améliorations enregistrées dans le domaine de la santé, ainsi qu'en termes de richesse et d'éducation, n'ont pas nécessairement renforcé partout l'égalité au sein des sociétés. Des changements structurels sont requis pour surmonter les obstacles économiques, sociaux et politiques qui ont souvent pour effet d'exclure certains groupes démographiques, voire certains pays, de la prospérité.

38. Neuf des 17 objectifs de développement durable sont étroitement associés au développement social. Pour qu'ils soient atteints, il faudra se concentrer en particulier sur les personnes âgées, les jeunes, les handicapés et la famille afin d'améliorer l'intégration de ces groupes et d'en tirer les plus grands avantages possibles sur le plan social.

39. L'Iran accorde la priorité à l'autonomisation des jeunes dans les sphères sociale, économique et politique. Des investissements importants dans l'éducation et les soins de santé ont déjà porté leurs fruits en dépit des défis auxquels se heurte le pays, à savoir une guerre imposée et des sanctions injustes. Il a été possible de préserver les droits et les privilèges des personnes âgées. Le Gouvernement assure éducation et formation aux handicapés et propose des mesures incitatives à leurs employeurs potentiels.

40. La progression continue du pays dans l'indice de développement humain confirme le succès des mesures prises à ce jour, même si davantage de travail sera nécessaire, en particulier dans le domaine de l'emploi.

41. **M. Lambertini** (Italie) dit que le Programme 2030 donnera aux jeunes, qui n'ont jamais été aussi nombreux dans le monde qu'aujourd'hui, les moyens de façonner l'avenir. Depuis 15 ans, le Service civil national permet à des jeunes âgés de 18 à 28 ans de faire acte de citoyenneté pendant un an en participant à l'exécution de projets axés sur la solidarité, la coopération et l'assistance. Le Gouvernement italien a d'ailleurs fait du Service volontaire européen l'un de ses objectifs et il est à l'origine d'un projet pilote mené avec la France, qui permet à 100 jeunes Italiens et

Français d'effectuer leur service volontaire dans l'un ou l'autre pays.

42. L'Italie accueille avec une grande satisfaction la résolution 2250 (2015) du Conseil de sécurité, dans laquelle celui-ci prend officiellement acte du rôle positif et dynamique que jouent les jeunes s'agissant de l'édification, du maintien et de la promotion de la paix et de la sécurité internationales, de la prévention de l'extrémisme violent et de la lutte contre ce fléau, et de la promotion d'une gouvernance démocratique et inclusive.

43. Le Parlement italien a récemment adopté une loi qui accorde une protection spécifique aux personnes souffrant d'un handicap grave au décès de leurs parents, lorsque ceux-ci s'occupaient d'elles, afin de leur assurer une autonomie et une indépendance optimales. À la cinquième Conférence nationale sur le handicap, tenue en septembre 2016, le Plan d'action pour 2018 a été examiné avec la participation du Premier Ministre et de plus de 1 000 représentants d'institutions nationales, d'organisations non gouvernementales et des personnes handicapées.

44. **M<sup>me</sup> Berrouba** (Suède), prenant la parole en tant que représentante de la jeunesse, dit que l'éducation est un droit fondamental, une pierre angulaire de la réflexion critique et de l'épanouissement personnel, et un facteur d'égalité des sexes, de bonne santé, de paix, d'élimination de la pauvreté et de développement durable. Chaque société doit accorder la priorité à l'éducation en faisant en sorte que chaque enfant et chaque jeune soit scolarisé, mais aussi en appliquant des méthodes adaptées et en allouant des ressources spécifiques pour venir en aide aux jeunes dont l'accès à l'éducation était jusqu'alors limité, comme ceux qui vivent dans l'extrême pauvreté, ou encore les jeunes migrants et réfugiés. Les différences d'accès à l'éducation fondées sur le sexe doivent être éliminées. Chacun doit pouvoir parvenir à tous les niveaux de l'éducation et bénéficier de possibilités d'apprentissage tout au long de sa vie.

45. Les enfants et les jeunes constituent actuellement la moitié de la population des réfugiés, ce qui fait de la crise des réfugiés une crise de génération. Les conflits qui font rage en Syrie et en Afghanistan, ainsi que les changements climatiques, ont pour effet de déplacer un grand nombre d'individus et de créer de nouveaux circuits de migration. À l'heure où le nombre des réfugiés ne cesse de croître, les itinéraires légaux qui

s'ouvrent à eux, ainsi que leurs droits fondamentaux, leur sécurité, leur santé et les possibilités qui leur sont offertes de s'épanouir et d'accéder à l'autonomie revêtent une importance croissante. Le droit à l'asile doit être défendu partout. Les droits de l'homme sont inaliénables; il est nécessaire d'agir sans tarder pour faire respecter les droits des réfugiés à un abri, à un emploi, à l'éducation et à un transit en toute sécurité. Si les jeunes réfugiés n'ont pas accès à l'éducation, le risque est qu'une génération entière soit perdue.

46. Il faut mettre en place des dispositifs sociaux, politiques et économiques inclusifs pour relever ces défis et les jeunes doivent pouvoir accéder à l'information dont ils ont besoin pour participer à la vie sociale. L'éducation doit rendre possible cet accès à la connaissance. Il faut constituer des partenariats axés sur le changement, entre pays et à l'intérieur d'un même pays, et, plus spécifiquement, alimenter le dialogue intergénérationnel, pour que le Programme 2030 soit mis en œuvre avec succès.

47. **M. Phansourivong** (République démocratique populaire lao) dit que son gouvernement attache une grande importance au développement social, et plus particulièrement à l'élimination de la pauvreté, à l'éducation, à la santé et à l'emploi. Les programmes et projets nationaux de développement social ont eu pour résultats une réduction de la pauvreté et une amélioration du bien-être des ménages. Une croissance économique durable a permis à la République de passer du statut de pays à faible revenu à celui de pays à revenu intermédiaire (tranche inférieure) selon la Banque mondiale. Toutefois, pour sa croissance, le pays est excessivement dépendant des industries extractives; une diversification est donc nécessaire pour accroître sa résilience et assurer la viabilité de sa croissance.

48. La priorité accordée par le Gouvernement à l'éducation a entraîné, entre 2005 et 2015, une augmentation considérable du pourcentage d'enfants inscrits dans le primaire. On assiste également à un renforcement de la formation technique et professionnelle, ce qui permet à la population active du pays de répondre aux demandes du marché du travail. Néanmoins, les difficultés persistent : le taux d'abandon scolaire demeure élevé, en particulier dans les zones reculées, et la qualité de l'éducation doit être améliorée.

49. La République démocratique populaire lao est partie à la Convention relative aux droits des personnes handicapées et son gouvernement a pris des mesures en

vue d'éliminer la discrimination sociale dont font l'objet les handicapés, d'appuyer leur intégration sociale et de faire en sorte que personne ne soit laissé de côté. Le Gouvernement est également déterminé à mettre en œuvre le Programme 2030, comme l'atteste son plan de développement social et économique.

50. **M. Envula** (Namibie) dit que son gouvernement met en œuvre le Programme 2030 en coordination avec l'exécution des plans nationaux et régionaux correspondants. Il élabore actuellement un nouveau plan national de développement inclusif, qui répondra aux besoins de l'ensemble des communautés du pays. Il a également lancé un plan quinquennal axé sur la prospérité, qui vise à accélérer le développement et à faire en sorte que personne ne soit laissé de côté : au cours de la première année de mise en œuvre, certaines cibles, telles que l'instauration de banques alimentaires urbaines, ont déjà été atteintes. Le plan en question conduira, entre autres, à davantage de transparence au niveau national, à la réduction de la pauvreté, à la mise en place d'un système de formation professionnelle compétitif et à l'adoption de mesures propres à appuyer la création d'entreprises par des jeunes.

51. Étant donné que l'accès universel à l'éducation est essentiel au succès de ces divers plans, le Gouvernement a étendu sa politique d'enseignement primaire gratuit à l'enseignement secondaire, d'où l'augmentation des taux d'inscription enregistrés et du nombre des étudiants qui obtiennent un diplôme d'enseignement à l'issue de leurs études universitaires, ce qui leur permet d'enseigner dans les zones rurales. En outre, les établissements de formation technique et professionnelle sont actuellement revitalisés. Enfin, le Gouvernement consacre des ressources financières plus importantes à la mise en place de filets de sécurité sociale pour les personnes âgées, les orphelins et les personnes handicapées.

52. En raison du phénomène El Niño, une grande partie de la Namibie est frappée par la sécheresse, ce qui a pour conséquences la perte d'un nombre record de têtes de bétail et un rendement très faible des cultures. Les effets de la sécheresse sur les populations rurales, associés à une chute des prix des produits de base - ce qui accroît d'autant le coût des articles essentiels - sont dévastateurs. Le Gouvernement appelle donc ses partenaires bilatéraux et de développement à continuer de lui apporter leur aide.

53. **M<sup>me</sup> O'Reilly** (Irlande), prenant la parole en tant que représentante de la jeunesse, dit que les jeunes Irlandais se sentent marginalisés et victimes de discrimination. La solution repose dans l'éducation et dans l'intégration. L'éducation sociale, politique et civique devrait être rendue obligatoire et aucune ségrégation, pour aucun motif que ce soit, qu'il s'agisse de la religion ou du sexe, ne devrait être appliquée dans le système éducatif. L'humanité doit se concentrer sur ce qui l'unit, et non sur ce qui la divise. Les jeunes femmes ne devraient pas s'imaginer pour seules perspectives d'avenir celles d'être moins bien payées que leurs collègues masculins et plus susceptibles que les hommes d'être victimes d'atteintes sexuelles. Le monde du futur ne sera juste et viable que si aucun secteur de la société n'est exclu. Un avenir qui ne laisse personne sur le bord du chemin doit être bâti non seulement pour chaque individu, mais aussi par chaque individu.

54. **M. O'Rourke** (Irlande), prenant la parole en qualité de représentant de la jeunesse, dit qu'il a consulté des jeunes dans toute l'Irlande afin de déterminer les priorités qui devraient être celles de ceux qui gouvernent, et la participation des jeunes est apparue comme un thème commun. Les jeunes Irlandais ont également exprimé leurs craintes vis-à-vis de l'avenir, en tant qu'Européens et face à l'extrémisme politique qui a pour effet de briser les liens qui unissent la société. La participation des jeunes, dans le cadre d'initiatives telles que le Programme 2030 et l'Éducation à la citoyenneté mondiale, peut faire barrage à l'extrémisme. Les jeunes devraient proposer de nouveaux angles d'attaque, qui permettraient de régler des problèmes séculaires; il faut donc les encourager à devenir des agents de changement : les établissements éducatifs devraient se doter de conseils d'élèves et décerner des « bons points » pour l'engagement civique, les organisations de jeunes devraient être dirigées par des jeunes et il faudrait établir des conseils de jeunes régionaux, ou renforcer ceux qui existent. Les jeunes ont confiance dans la société, mais celle-ci doit leur faire davantage confiance en retour.

55. **M. Belefli** (Saint-Marin), mettant en relief la corrélation entre les droits de l'homme et les défis de portée mondiale que sont la pauvreté, les changements climatiques, les inégalités, le terrorisme, les conflits, l'extrémisme violent et la crise des réfugiés, dit que la promotion et la protection des droits de l'homme

devraient sous-tendre tous les efforts déployés par les Nations Unies pour parvenir à la paix, à la sécurité et à un développement durable. Son gouvernement espère, grâce à la mise en œuvre du Programme 2030, éliminer la pauvreté, accroître l'emploi et développer le travail décent, mais aussi favoriser l'intégration sociale aux fins de l'édification d'une société stable, sûre et juste.

56. Son gouvernement se concentre sur les besoins des plus vulnérables, comme les enfants, les handicapés, les personnes âgées et les femmes. La promotion des droits de la femme doit constituer une priorité essentielle pour les Nations Unies. Rappelant qu'il existe un lien évident entre le handicap, la pauvreté et l'exclusion sociale, M. Beleffi fait observer que Saint-Marin a été l'un des premiers États à ratifier la Convention relative aux droits des personnes handicapées. Son gouvernement a pris acte de l'importance que revêtent les personnes âgées dans sa charte sur les droits des personnes âgées, adoptée en 2008, et il les encourage à jouer un rôle actif dans la société. Il appelle de ses vœux la ratification universelle et la mise en œuvre de la Convention relative aux droits de l'enfant et de ses protocoles facultatifs. Saint-Marin apportera un appui sans faille à l'ONU s'agissant du rôle essentiel qui est le sien, à savoir promouvoir le développement social.

57. **M<sup>me</sup> Bratu** et **M. Uifalean** (Roumanie), prenant la parole en tant que représentants de la jeunesse, disent que la mondialisation, la numérisation, les inégalités et la violence caractérisent l'époque actuelle et que l'intérêt supérieur de la majorité ne pourra être atteint que grâce à un travail d'équipe. Du fait que l'engagement civique est vital pour le développement des sociétés que les individus appellent de leurs vœux, mais aussi pour donner tout leur essor à la réflexion critique et à la créativité qui reposent sur l'ouverture d'esprit, la législation nationale devrait le rendre obligatoire pour tous les jeunes. Des programmes nationaux de parrainage devraient être mis en place à l'intention des jeunes vulnérables, comme les orphelins ou ceux qui vivent dans la pauvreté.

58. Quelle que soit leur origine sociale, il faut donner aux jeunes les outils dont ils ont besoin pour jouer leur rôle de cocréateurs de la société. Le système éducatif existant n'offre qu'une partie des instruments nécessaires pour gérer la vie professionnelle et la vie privée. Malheureusement, les années de formation des jeunes sont dominées par le souci d'obtenir de bons résultats scolaires en raison de la pression qui est

exercée sur eux à cette fin. Or l'éducation devrait aiguïser la curiosité et donner le goût de l'apprentissage et du perfectionnement tout au long de la vie. Les jeunes ont besoin d'une vie professionnelle épanouissante pour être en mesure d'apporter un soutien actif à la société. En Roumanie, diverses entités aident les jeunes à trouver un emploi au moyen de programmes concrets de formation professionnelle, et en offrant des possibilités d'agir dans le domaine du volontariat. On peut imaginer que les objectifs de développement durable soient une source d'inspiration tout au long de la vie d'étudiant, mais aussi de la vie professionnelle et personnelle; toutefois, pour que cela devienne une réalité, le Programme 2030 doit être porté à l'attention des jeunes, qui possèdent l'énergie nécessaire pour faire progresser sa mise en œuvre.

59. **M. Musama** (Zambie) dit que son pays met l'accent sur une croissance inclusive, qui place l'individu au centre des préoccupations, et que son gouvernement a fait une priorité de la réduction des inégalités dans le Cadre national de performance, dans lequel ont été définies les orientations imprimées au septième Plan national de développement du pays. Le Gouvernement demeure attaché aux objectifs énoncés dans la Déclaration de Copenhague sur le développement social et dans le Programme d'action du Sommet mondial pour le développement social et il a mis en place des politiques visant à créer des emplois et à réduire la pauvreté en facilitant les investissements dans un certain nombre de secteurs et dans le développement rural.

60. En Zambie comme dans les autres pays, les personnes handicapées se heurtent encore aujourd'hui à des obstacles à l'intégration sociale - accès inadéquat aux services, aux éléments de confort élémentaire et aux possibilités d'agir. Des progrès significatifs ont toutefois été enregistrés dans l'application de la Convention relative aux droits des personnes handicapées, grâce à la promulgation d'une législation qui rend systématique la prise en compte des problèmes propres aux handicapés et à la mise en œuvre d'une politique nationale de portée exhaustive sur le handicap. En 2015, une enquête sur le handicap a été menée au plan national, avec les partenaires de coopération, et un système de gestion de l'information touchant les statistiques relatives au handicap est depuis en cours d'élaboration. Toujours en 2015, une politique nationale sur le vieillissement, qui aborde l'ensemble des enjeux corrélés qui concernent la

vieillesse et la pauvreté, a été lancée. Conscient du rôle que joue la famille dans l'intégration sociale, le Gouvernement a également mis en place un programme de transfert en espèces afin de protéger les familles les plus démunies et de réduire tant l'extrême pauvreté que la transmission intergénérationnelle de la pauvreté. Actuellement, 240 000 ménages en bénéficient.

61. **M<sup>me</sup> Swaelens** (Belgique), prenant la parole en tant que représentante de la jeunesse, dit que la participation des jeunes à la prise de décisions a évolué : ils ne sont plus seulement consultés, mais deviennent des points de référence pour une participation réelle à l'élaboration des politiques. Les jeunes ont ainsi contribué à de multiples niveaux à l'élaboration du Programme 2030. Toutefois, pour que les objectifs de développement durable soient effectivement atteints, il sera primordial de continuer à s'assurer leur concours. L'oratrice appelle donc les gouvernements, les Nations Unies et la société civile à libérer le potentiel des jeunes et à accorder davantage d'attention à leur participation, en particulier à l'échelon local et à celui des communautés, car celle-ci stimule non seulement l'épanouissement des jeunes mais aussi le développement de la société tout entière.

62. **M<sup>me</sup> N'sa** (Belgique), prenant la parole en qualité de représentante de la jeunesse, dit que dans de nombreux pays, dont le sien, la qualité de l'éducation que reçoivent les jeunes dépend encore du milieu social dont ils sont issus et que, dans les zones de conflit, les jeunes n'ont accès à aucune forme d'éducation, ce qui constitue une violation flagrante de leurs droits fondamentaux. Pour que les jeunes participent effectivement à la vie de la société, en tant que force pour la paix et le développement, comme l'a suggéré le Conseil de sécurité dans sa résolution 2250 (2015), ils doivent recevoir une éducation de qualité reposant sur la transmission de connaissances, la formation professionnelle et l'épanouissement personnel, mais aussi sur les principes de solidarité et de coexistence pacifique. L'oratrice prie donc instamment les États Membres d'investir dans cette éducation de qualité et de veiller à ce que tous les individus y aient accès : si c'est le cas et si la participation des jeunes est effective, ces objectifs n'auront plus lieu de figurer dans le Programme 2030 car ils seront devenus des réalités. Les jeunes pourront alors vivre dans une société plus forte, plus sûre et plus égalitaire, dans laquelle jouer pleinement leur rôle.

63. **M<sup>me</sup> Al-Temimi** (Qatar) dit que l'adoption du Programme 2030 a été l'occasion de fixer des objectifs ambitieux et prometteurs et de pousser la communauté internationale à poursuivre l'action qu'elle mène en vue de parvenir à un développement durable dont tous bénéficient. Le Gouvernement qatarien estime que, compte tenu des disparités qui persistent à l'échelle planétaire en matière de développement humain, il est crucial de promouvoir l'intégration sociale, susceptible de favoriser un développement équitable tant dans les pays avancés que dans les pays en développement. Sur cette base, le Qatar a adopté une approche centrée sur l'individu dans ses plans nationaux de développement afin que tous les segments de la société en bénéficient, que la pauvreté soit éliminée, que chacun ait accès à une éducation de haute qualité et que des possibilités d'emploi soient créées pour tous, y compris les jeunes, les femmes, les personnes âgées et les handicapés.

64. En faisant du handicap une pierre de touche dans le Programme 2030, la communauté internationale a souligné qu'elle était déterminée à faire en sorte que personne ne soit laissé de côté. À cet égard, le Gouvernement veille à ce que les enjeux liés au handicap soient pris en compte dans ses plans nationaux et développement et s'emploie à autonomiser handicapés afin qu'ils puissent récolter les fruits du développement et avoir accès à tous les services fournis par l'État. Celui-ci accorde également une attention particulière à la situation des personnes âgées et des politiques et programmes ont été formulés, qui sont propres à faire en sorte que ces personnes demeurent des membres pleinement intégrés de leur famille et de la société et bénéficient d'un accès aux programmes de sécurité sociale et aux services de santé.

65. Les statistiques contenues dans le rapport de la Directrice générale de l'UNESCO intitulé « L'alphabétisation, enjeu vital : définir les futurs programmes d'action » sont inquiétantes. En même temps, elles sont une source d'optimisme et le Gouvernement qatarien est convaincu que l'action actuellement menée par la communauté internationale pour éliminer l'analphabétisme sera au bout du compte couronnée de succès. Il estime que l'éducation est la clef du développement, et il élabore et appuie des programmes et initiatives novateurs dans le domaine de l'éducation, dans le pays comme à l'étranger, notamment l'initiative « L'éducation avant tout », qui vise à défendre le droit des enfants à l'éducation dans

les régions en proie à une crise ou à un conflit, et l'initiative « Éduquer un enfant », qui vise à offrir un enseignement primaire de haute qualité à plus de 10 millions d'enfants dans le monde entier d'ici à la fin de 2016.

66. Le Gouvernement a adopté des lois et politiques propres à renforcer la famille, unité fondamentale de la société. La Qatar National Vision 2030 contient des mesures de renforcement du filet de sécurité sociale qui protège les familles, en particulier celles qui se trouvent dans des situations difficiles, et d'autres qui portent sur la lutte contre la violence familiale et la prestation de conseils en matière conjugale et familiale. Le Gouvernement qatarien cherche aussi à sensibiliser la population à l'importance des relations familiales intergénérationnelles et, depuis plus de 12 ans, il facilite, au nom du Groupe des 77 et de la Chine, les négociations menées dans le cadre de la Commission en ce qui concerne les résolutions portant sur l'Année internationale de la famille.

67. Le Qatar encourage l'innovation et la créativité parmi les jeunes, susceptibles de jouer un rôle clef aux fins du développement, il appuie les organisations de la société civile qui militent au nom des jeunes et ne ménage aucun effort pour lutter contre l'extrémisme violent et son impact sur les jeunes et les enfants au Qatar, dans la région et au-delà. Le Gouvernement qatarien souligne également combien il est important de répondre aux besoins des segments les plus pauvres, les plus marginalisés et les plus vulnérables de la société, mais aussi d'étendre la portée des initiatives et des partenariats qui ont pour but de répondre à leurs besoins, en particulier dans les pays les moins avancés.

68. **M. Syed** (Canada), prenant la parole en tant que représentant de la jeunesse, dit qu'il est important de reconnaître que l'imagination, l'énergie et les idéaux des jeunes sont essentiels pour un développement continu de la société. Au Canada, le Premier Ministre a demandé que l'accent soit placé, à l'échelle nationale, sur le développement des jeunes et un Conseil consultatif sur les jeunes a été créé, avec pour mission de fournir des avis sur un certain nombre d'enjeux de portée nationale. L'orateur encourage les autres pays à engager de telles consultations et à mobiliser les jeunes à tous les niveaux. Il est également important de bâtir un environnement fondé sur le principe de l'égalité des chances et exempt de toutes formes de discrimination.

69. **M<sup>me</sup> Tejada-Alix** (Canada), prenant la parole en tant que représentante de la jeunesse, dit que la prospérité d'une nation dépend de la capacité de production et d'innovation de sa population active, qui est fonction de la formation qui est dispensée à sa jeunesse. L'établissement de partenariats avec divers secteurs d'activités, le gouvernement et le secteur éducatif doit être encouragé, de manière à promouvoir une éducation de qualité, à préparer les jeunes à la vie dans le monde du travail et à les aider à faire preuve d'esprit d'entreprise. Les jeunes du Canada ont la chance de vivre dans une société où l'on respecte les droits, où prévaut l'état de droit et où des aménagements sont prévus afin de prendre en compte les différences entre individus. Ils sont déterminés à travailler avec leurs pairs partout dans le monde, pour que tous puissent s'épanouir. Ils appellent tous les jeunes à remettre en question les décisions prises par leurs dirigeants, leurs amis, leurs collègues et leurs professeurs, mais aussi à se remettre en cause eux-mêmes.

70. **M. Al-Hussaini** (Iraq) dit que son pays a été l'un des premiers à adhérer au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. La Constitution iraquienne entérine les droits de tous les secteurs de la société, notamment ceux de la famille, des jeunes, des mères, des enfants, des personnes âgées, des malades et des handicapés. La Constitution garantit aussi la prestation d'une assistance aux personnes âgées, afin de favoriser leur pleine intégration dans la société, ainsi qu'aux jeunes, afin qu'ils puissent acquérir les compétences dont ils ont besoin pour s'épanouir pleinement, et elle interdit toutes les formes d'exploitation des enfants. En outre, les pouvoirs publics accordent des prêts et des subventions pour la création de petites entreprises, en particulier à l'intention des jeunes, font en sorte qu'une formation professionnelle soit dispensée afin de stimuler l'emploi, et ils ont accru l'aide sociale fournie par l'État à ceux qui en ont le plus besoin.

71. Le plan de développement de l'Iraq pour 2014-2018 a pour objet de développer les services de santé et d'accroître le soutien social apporté aux segments vulnérables de la société. Le Gouvernement s'emploie également à lutter contre la corruption. De plus, il parraine les recherches menées en vue d'accroître l'efficacité de l'assistance dispensée et de faire en sorte qu'elle bénéficie à ceux qui en ont le plus besoin.

72. Bien que le Gouvernement ne ménage aucun effort pour promouvoir le développement, il se heurte à une multitude de difficultés. Il s'agit notamment des problèmes majeurs qu'il rencontre sur le plan de la sécurité et sur le plan économique en raison des menées de l'État islamique en Iraq et au Levant (EIL), dont les groupes criminels occupent certaines parties du pays, détruisent son infrastructure et imposent des restrictions sur l'activité économique. Cette situation a eu pour effet d'exacerber la pauvreté dans les zones occupées, d'aggraver le chômage, de limiter considérablement les services éducatifs dispensés aux enfants, de compromettre la prestation de services de santé et de remettre en question les valeurs sociales et culturelles du pays. En outre, le déplacement d'Iraqiens à l'intérieur du pays nuit considérablement à leur bien-être social et économique. Le Gouvernement demeure néanmoins résolu à faire tout son possible pour améliorer la situation sociale du peuple iraquien en assurant la promotion du développement et de la cohésion sociale. À cette fin, il collabore, entre autres, avec la Banque mondiale afin de mettre en place un fonds qui permette de prêter une assistance financière aux secteurs les plus démunis de la société. Les pouvoirs publics évaluent actuellement l'état de préparation des dispositifs d'appui social et des organisations de la société civile dans les divers gouvernorats du pays, afin de déterminer s'ils sont en mesure de superviser la mise en œuvre de ce fonds et d'en assurer le succès, et ils espèrent mener cette évaluation à son terme d'ici à la fin de 2016. Le Gouvernement iraquien espère pouvoir poursuivre sa collaboration avec les organisations internationales, en particulier l'ONU, dans le but de favoriser le développement social du pays.

73. **M. Abdrakhmanov** (Kazakhstan) dit que dans la situation actuelle, des stratégies de stabilisation macroéconomiques et sociales sont nécessaires pour assurer le bien-être social de la population. Le Programme 2030 représente un changement d'orientation qui exigera des ressources énormes : le Président kazakh a proposé, à la soixante-dixième session de l'Assemblée générale, que les États allouent 1 % de leur budget de défense annuel à un fonds spécial des Nations Unies pour le développement durable. En parallèle, il est nécessaire, pour lutter contre la discrimination et l'exclusion sociale et assurer un suivi et une évaluation rigoureux des secteurs à risque, de mettre en place des institutions publiques qui jouent un rôle d'accompagnement, soient

transparentes et comptables de leurs actes. L'élaboration des politiques doit se faire de façon démocratique et participative et viser à assurer une protection aux plus vulnérables. À cet égard, en dépit de la situation économique mondiale, le Kazakhstan accroît chaque année le montant des fonds qu'il alloue aux programmes destinés aux enfants, aux jeunes, aux femmes, aux personnes âgées et aux personnes handicapées. La stratégie nationale du Kazakhstan pour 2050 et la politique économique associée seront la garantie d'améliorations dans les domaines tels que l'éducation, les soins de santé, le logement social et la sécurité sociale; elles ont pour objet de moderniser et de développer le marché du travail, ainsi que les secteurs touchant l'information et les technologies.

74. Dans ses programmes sociaux, le Gouvernement promeut le concept de vieillissement actif afin que les personnes âgées, qui représentent 10 % de la population, puissent exercer leurs droits. La participation des jeunes à l'élaboration des politiques et des décisions nationales est garantie par divers mécanismes, notamment un congrès des jeunes et un conseil sur les politiques pour la jeunesse. Les jeunes Kazakhs ont accès à un enseignement formel gratuit à tous les niveaux, ainsi qu'à une formation professionnelle, et peuvent bénéficier de microprêts; 10 000 étudiants kazakhs ont obtenu leur diplôme dans des universités de haut niveau à l'étranger grâce à un programme présidentiel d'octroi de bourses. En parallèle, un plan national d'action pour 2012-2018 ouvre de nouveaux horizons pour les handicapés. Sur le marché du travail, les emplois accordés à de telles personnes seront subventionnés et un système de quotas sera mis en place.

75. Le Kazakhstan demeure résolu à œuvrer pour la sécurité alimentaire, la sécurité énergétique, la sécurité de l'approvisionnement en eau et la sécurité nucléaire, qui constituent les quatre piliers sur lesquels reposait sa candidature couronnée de succès à un siège non permanent au Conseil de sécurité pour 2017-2018. Il a offert d'accueillir un pôle régional des Nations Unies à Almaty, afin de promouvoir le développement durable, de faciliter l'aide humanitaire et de renforcer la résilience au plan national et à l'échelle régionale, en Asie centrale.

76. **M. Uğurluoğlu** (Turquie) dit que le monde fait face à la plus grande crise humanitaire depuis la Seconde Guerre mondiale en raison de l'afflux massif de populations déplacées, qui vient s'ajouter aux

problèmes auxquels se heurtent les pays concernés en termes de développement social. La mise en œuvre du Programme 2030 exige un cadre politique reposant sur une approche inclusive, fondée sur le respect des droits, qui fasse en sorte que tous les individus, quel que soit leur âge et y compris les handicapés, soient intégrés dans les efforts de développement, notamment en raison du vieillissement de la population. L'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes, une éducation digne de ce nom et des possibilités d'emploi décent pour les jeunes, revêtent également une importance cruciale et le Gouvernement turc continuera d'accorder une priorité à ces enjeux.

77. L'approche multidimensionnelle adoptée dans le plan national de développement de la Turquie a porté de nombreux fruits. Les groupes vulnérables ont désormais un meilleur accès aux soins de santé de base et à l'éducation, et la couverture des services sociaux s'est développée. Toutefois, les flux sans précédent de migrants et de réfugiés ont une incidence directe sur le programme de développement social de la Turquie. Elle est le pays du monde qui accueille le plus grand nombre de réfugiés (plus de trois millions). La politique gouvernementale de la « porte ouverte » non discriminatoire se poursuit. Tous les réfugiés syriens reçoivent une protection et des services médicaux gratuits; ceux qui vivent dans des centres de protection temporaires reçoivent aussi de la nourriture et d'autres produits essentiels, ainsi que des services de santé, éducatifs, psychologiques et d'autres formes d'appui. Des lois ont été promulguées afin d'octroyer aux Syriens qui reçoivent une protection temporaire en Turquie un accès au marché du travail national. Pour venir en aide aux déplacés, ainsi qu'aux pays et aux communautés d'accueil, il est nécessaire de renforcer la coopération nationale et de faire en sorte que les charges et les responsabilités soient mieux partagées. Les difficultés exceptionnelles et les conflits ont pour effet d'aggraver la vulnérabilité tant sociale qu'économique. Il est essentiel d'apporter un appui aux pays en proie à des conflits, ou qui en sortent, et de renforcer la corrélation entre les activités humanitaires et celles qui concernent le développement.

78. **M. Djani** (Indonésie) dit que, pour mettre en œuvre avec succès le Programme 2030 et accroître la mobilité sociale, la Commission devrait s'attacher à la réduction des inégalités et à l'égalité d'accès aux possibilités d'emploi, ainsi qu'à la corrélation entre développement social et réduction du risque de

catastrophe, afin de renforcer la résilience de la société et l'unité sociale.

79. Le Gouvernement indonésien a mis en place un certain nombre de programmes de développement social afin de renforcer les capacités, les revenus, la résilience des familles et d'améliorer leur bien-être, car celles-ci demeurent la structure sociale fondamentale et sont essentielles à la réalisation du développement durable. L'engagement du Gouvernement envers l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes se reflète aussi dans un certain nombre de stratégies nationales de développement, notamment le plan national d'action sur les droits de l'homme qui s'accompagne de politiques visant, entre autres, à lutter contre la violence et la discrimination à l'égard des femmes.

80. S'agissant des jeunes, le Gouvernement s'emploie à améliorer les capacités des groupes de jeunes et les encourage à ne pas repousser l'échéance du mariage. En outre, des programmes éducatifs et de mentorat à l'intention des groupes de jeunes sont organisés dans le cadre d'un programme de développement rural. Le Gouvernement promeut aussi de nouvelles manières de créer des emplois pour les jeunes, tout en développant et en renforçant les petites et moyennes entreprises.

81. En outre, en raison de l'importance démographique des personnes âgées en Indonésie, leurs droits et leur autonomisation sont promus au moyen d'une stratégie nationale et de ses programmes constitutifs.

82. Le Gouvernement a inclus le handicap dans ses cadres politiques et mécanismes de défense des droits de l'homme, cependant que le plan national d'action sur les droits de l'homme met l'accent sur l'instauration de conditions favorables pour les handicapés, sur une meilleure sensibilisation à leurs besoins et sur l'amélioration, à leur intention, des équipements, de l'infrastructure et des services publics, ainsi que sur l'éducation et la socialisation de ces personnes.

83. **M. Adeoye** (Nigéria) dit que le Gouvernement nigérian accorde la priorité à l'autonomisation des individus dans le cadre des activités qu'il mène aux fins de l'élimination de la pauvreté, de l'intégration sociale, du plein emploi et du travail décent, aux stades de la formulation, de la mise en œuvre et du suivi de ses politiques. En 2015, le Gouvernement a lancé une

protection sociale ambitieuse visant à réduire la pauvreté et à créer des possibilités d'emploi pour les personnes qui vivent dans la pauvreté. Une part du budget national est consacrée à un fonds pour le développement social qui vise à recruter 500 000 enseignants. Les objectifs fixés consistent à améliorer la qualité de l'éducation dans les établissements publics, à faire en sorte que des repas nutritifs puissent être servis quotidiennement aux élèves du primaire, et à améliorer les résultats de l'apprentissage.

84. Dans le cadre des efforts menés pour instaurer des stratégies globales pour l'épanouissement des jeunes qui soient ouvertes à tous, le Réseau interinstitutions des Nations Unies pour l'épanouissement des jeunes devrait servir de coordonnateur pour la prise en compte systématique des enjeux intéressant les jeunes dans le Programme 2030. Au niveau national, le Nigéria a lancé un plan national pour l'épanouissement des jeunes, qui vise à faciliter leur participation au développement socioéconomique grâce à un dispositif spécifique. En association avec l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, le Gouvernement dispense aux jeunes Nigériens une formation professionnelle appropriée et les aide à acquérir de nouvelles compétences. De tels programmes d'intégration sociale conduiront à une évolution de la société dans tout le pays.

85. Afin d'inclure des objectifs tels que l'autonomisation économique, la pleine participation des personnes handicapées et la prise en compte de leurs intérêts dans tous les programmes et stratégies de développement nationaux, le Gouvernement a nommé auprès du Président un conseiller spécial pour les personnes handicapées. En outre, la Chambre des représentants a approuvé une législation d'ensemble garantissant l'intégration sociale et portant création d'une commission nationale pour les handicapés.

86. Afin d'améliorer les soins dispensés aux personnes âgées et leur bien-être, on s'appuiera sur le Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement pour élaborer une politique adéquate; parallèlement, un projet de politique nationale sur le vieillissement est actuellement examiné par les organes législatifs. Lorsqu'elles se concrétiseront, ces initiatives contribueront à atténuer la pauvreté des personnes âgées, ainsi qu'à améliorer leur niveau de vie et la protection qui leur est apportée.

87. Les valeurs familiales demeurent un pilier indispensable du développement politique, culturel et socioéconomique d'ensemble du Nigéria. En outre, le Gouvernement a intégré les droits de l'homme dans ses programmes de développement social en appliquant des politiques humanitaires avec efficacité. Par exemple, il accorde une attention particulière au bien-être de plus de 2 millions de personnes déplacées en provenance du nord-est du pays, qui sont hébergées dans des camps répartis sur tout le territoire, en répondant à leurs besoins humanitaires immédiats, en réduisant leur vulnérabilité et en accroissant leur résilience grâce à des programmes de formation professionnelle et d'acquisition de compétences.

88. **M. Islam** (Bangladesh) dit que son gouvernement continue d'accorder la priorité à l'autonomisation de sa population dans son plan de développement, qui fixe pour objectifs l'élimination de la pauvreté, l'éducation, le développement des compétences, l'élimination de la discrimination et de l'extrémisme, l'inclusion, la participation et la création d'emplois.

89. Ces dernières années, le Bangladesh a enregistré un taux de croissance de son produit intérieur brut de plus de 6 %, ce qui joue un rôle important dans l'élimination de la pauvreté et donne lieu à une augmentation de l'espérance de vie et à une diminution du taux de fécondité, et ce malgré la forte densité de population enregistrée dans le pays. Le pourcentage de cette population qui vit au-dessous du seuil de pauvreté est également en diminution et des progrès ont été constatés en ce qui concerne l'accès à l'éducation, désormais plus équitable. La proportion de la population qui a accès à de l'eau potable et à des installations d'assainissement améliorées est plus élevée que dans les autres pays d'Asie du Sud.

90. En dépit du caractère limité des ressources, mais aussi des défis sociaux, économiques et environnementaux auxquels le pays fait face, des progrès substantiels ont été effectués pour ce qui est de la situation des personnes handicapées, l'accent étant mis en particulier sur la garantie du droit à l'éducation des enfants handicapés.

91. La coopération internationale demeure cruciale, tout comme la nécessité de mettre l'accent sur une approche plus solide, plus cohérente et mieux intégrée du développement, notamment le respect des engagements internationaux qui ont été pris en matière d'aide publique au développement et de respect de

l'échéancier fixé pour l'exécution des promesses faites dans le cadre du partenariat mondial pour le développement. Il est également important de veiller à ce que les lois du travail concernant les travailleurs migrants soient appliquées de façon effective, notamment pour ce qui est de leur rémunération, de leurs conditions de travail, de leur santé, de la sécurité sur le lieu de travail et de la liberté d'association. En dernier lieu, le rôle de la Commission du développement social devrait être renforcé : elle pourrait coordonner le suivi de l'action menée au titre des volets sociaux des objectifs de développement durable.

92. **M. Solik** (Pologne), prenant la parole en tant que représentant de la jeunesse, dit que la participation des jeunes aux affaires mondiales rend nécessaires la création d'une structure qui leur permette de faire connaître leurs préoccupations; la prise en compte de ces préoccupations dans les politiques publiques; la mise en œuvre d'une législation adéquate pour l'élimination de la discrimination fondée sur l'âge; la numérisation des environnements d'apprentissage; l'adoption par les organisations internationales d'une approche des questions intéressant les jeunes qui soit fondée sur la transparence et la coopération. Les jeunes constituent un atout précieux et leur autonomisation devrait être considérée comme un tremplin vers un traitement équitable de tous les individus et vers la compréhension mutuelle, gages de l'amélioration des relations entre les générations.

93. **M. Skrepta** (Pologne), prenant la parole en tant que représentant de la jeunesse, dit que le passage à l'âge adulte exige du courage, de la créativité et la volonté de remettre en question les pratiques acceptées. Les jeunes sont dotés de l'idéalisme et de la passion nécessaires pour être les sources d'idées novatrices et leurs points de vue devraient être pris en compte chaque fois qu'un changement est nécessaire. Les Nations Unies doivent continuer d'aller de l'avant et ont tout à gagner à prendre en considération les vues des jeunes.

94. **M<sup>me</sup> Horbachova** (Ukraine) dit que, ces dernières années, le Gouvernement ukrainien est parvenu à enregistrer des améliorations en matière de santé maternelle, à réduire de près de moitié le taux de mortalité infantile, à réduire les taux de prévalence du VIH et du sida et à enregistrer des avancées dans la lutte contre la tuberculose. Toutefois, le développement social demeure un défi de taille en raison de

l'occupation de la Crimée par la Fédération de Russie et de la poursuite de l'agression dont est victime l'Ukraine dans la région du Donbass, qui se sont soldées par des milliers de morts ou de blessés. L'infrastructure essentielle et des équipements civils ont été dévastés, ce qui a laissé des millions d'Ukrainiens sans nulle part où vivre. On dénombre dans le pays quelque 1,8 million de personnes déplacées, proportion qui compte parmi les plus élevées dans le monde.

95. Néanmoins, le Gouvernement a instauré le nouveau Ministère pour les territoires temporairement occupés et les personnes déplacées et il a mis en place un dispositif très complet pour répondre aux besoins sociaux et donner accès aux soins de santé, à l'éducation et à des possibilités d'emploi. En dépit des difficultés financières que connaît le pays, des fonds prélevés sur le budget national et les budgets locaux ont été mobilisés pour apporter un soutien financier aux personnes déplacées. Avec le concours d'organisations non gouvernementales locales et internationales, ainsi que d'autres partenaires, le Gouvernement s'emploie à faciliter l'intégration des personnes déplacées, en particulier les enfants qui ont perdu leur famille en raison de l'agression russe, et à leur fournir un logement, un emploi et d'autres formes d'appui.

96. Il est impératif de mettre fin à l'agression militaire, d'instaurer la paix et de restaurer la pleine souveraineté de l'Ukraine sur le Donbass et la Crimée pour que des millions de personnes retrouvent des conditions de vie normales et pour qu'il soit possible de remettre sur pied l'infrastructure économique et sociale de ces deux régions.

97. En dépit des problèmes actuels, le Gouvernement s'attache, au niveau national, à honorer les engagements pris par l'Ukraine au titre des objectifs de développement durable, en particulier ceux qui ont trait à la promotion de l'égalité des sexes, à la lutte contre la corruption et à la mise en place d'un environnement sain et d'un approvisionnement énergétique viable. En outre, ces dernières années, le Gouvernement a adopté un certain nombre de réformes qui vont dans le sens du développement démocratique que la population ukrainienne appelle de ses vœux, et il s'emploie à améliorer les normes sociales. Il prévoit de mettre en œuvre de nouveaux programmes et projets visant à promouvoir la stabilité microéconomique, l'équilibre environnemental et le développement social.

98. **M. Beskoravayny** (Ukraine), prenant la parole en tant que représentant de la jeunesse, dit que, en raison de la corrélation sans précédent qui existe entre toutes les nations, un État ne saurait rester indifférent aux problèmes des autres. Se fondant sur son expérience personnelle, il ajoute que l'issue des protestations pacifiques des étudiants en Ukraine a montré que les jeunes pouvaient exercer une influence sur la société.

99. Bien que les problèmes de portée mondiale tels que le chômage des jeunes, les inégalités entre les sexes et la discrimination n'épargnent pas l'Ukraine, les préoccupations du pays sur le plan de la sécurité ont eu pour effet de modifier les priorités des jeunes Ukrainiens, en particulier ceux qui vivent dans les territoires occupés. À cet égard, la résolution 2250 (2015) du Conseil de sécurité est particulièrement importante car le Conseil y reconnaît que si l'on ne s'attache pas à protéger la vie et la dignité des jeunes et si on ne les mobilise pas en faveur de la paix et de la sécurité, il sera impossible d'instaurer une paix durable.

100. Au cours de l'été 2016, les représentants des jeunes ont mis sur pied un projet sur une base volontaire, qui leur a offert la possibilité de communiquer avec plus de 1 200 jeunes de tout le pays, y compris les territoires occupés. La diversité, le multiculturalisme et le multilinguisme qui caractérisent l'Ukraine sont bénéfiques tant pour le pays que pour ses citoyens.

101. En dernier lieu, la communauté internationale doit continuer à protéger et appuyer les jeunes, mais aussi accroître leur représentation au stade de la prise de décisions à tous les niveaux, car ce sera le moyen de garantir la paix, mais aussi de prévenir et de régler les conflits.

*La séance est levée à 13 h 15.*